

*Commission d'emploi des Indiens et des Esquimaux—Loi*

Nous avons seulement aidé les habitants du haut Arctique dans un seul domaine, celui de la fabrication d'objets d'artisanat. Nous avons collaboré avec les autochtones et nous les avons aidés à mettre en valeur leur propre potentiel culturel et à commercialiser les produits de leur art de façon à répondre à leurs besoins. Les coopératives d'artisanat indien et esquimau constituées sous l'égide du gouvernement canadien dans l'Arctique sont un des rares sujets d'orgueil que nous ayons depuis des années. Je crois que ce fut plus accidentel qu'intentionnel.

Si nous étions plus disposés à demander aux habitants du Nord quels sont leurs besoins et quelles sont leurs méthodes de travail, nous constaterions que nombre de leurs artistes sont prêts à consacrer beaucoup de temps à leur travail mais à leur propre rythme. Ils ne pointent pas au travail et n'ont pas les méthodes des blancs, et ils ont eu les succès brillants. Chaque fois que nous avons essayé de les faire s'adapter à nos méthodes de travail, nous avons fait plus qu'échouer, nous avons en réalité souvent fait des ravages.

Comme ces gens ne peuvent parler en leur nom propre, que dans de nombreux cas leurs associations sont divisées et qu'ils ne sont pas en mesure de nous présenter leur plaidoyer, nous devrions profiter de l'occasion pour instituer par l'intermédiaire du comité une étude sur cette question, qui nous permettra d'aider les indigènes dans le Nord. Je crois que ce bill mérite notre appui et fournira le moyen dont nous avons besoin pour parvenir à cette fin.

**L'Orateur suppléant (M. Penner):** La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote.

● (1630)

**M. Art Lee (Vancouver-Est):** Monsieur l'Orateur, je tiens à féliciter mon collègue d'avoir présenté ce bill à la Chambre. Le taux élevé de chômage chez les autochtones, non seulement du Nord mais de tout le Canada, nous inquiète tous.

Le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration ainsi que d'autres ministères ont mis au point divers programmes pour permettre aux autochtones de participer à la vie active. Le succès de ces programmes a été relatif. Il ne fait pas de doute qu'on pourrait y apporter des améliorations. Le projet d'organiser des rencontres entre les Indiens et les Esquimaux, les représentants des industries, des syndicats ouvriers et des ministères fédéraux et provinciaux, proposé dans le bill à l'étude, est digne de mention. Je suis convaincu que les efforts conjugués de tous les secteurs du monde du travail, privés et publics, pour remédier à ce problème particulier, peuvent être extrêmement avantageux.

Nous avons fait de véritables progrès dans la mise au point de mécanismes fédéraux-provinciaux pour la planification et la collaboration mixte dans le domaine de la main-d'œuvre et nous poursuivrons nos efforts sous ce rapport. En outre, à en juger d'après nos entretiens avec les dirigeants d'entreprises et de syndicats, je suis porté à croire qu'ils verraient d'un bon œil une nouvelle association avec le gouvernement canadien en vue d'assainir le milieu de travail. Aussi, je suis tout à fait de l'avis de mes collègues, il y aurait moyen d'agir davantage dans ce domaine.

[M. Peters.]

Néanmoins, des mécanismes existent déjà dans le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration en vue de l'établissement d'un organisme consultatif comme celui qui est proposé dans le bill. Le Conseil du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration a, entre autres fonctions, celle de conseiller le ministre sur toutes questions concernant l'utilisation efficace et le développement des ressources en matière de main-d'œuvre au Canada. En outre, le Conseil est autorisé à instituer des comités ou conseils nationaux, régionaux, ou locaux, pour remédier aux problèmes d'ordre particulier.

**M. Peters:** Ce fut sûrement un lamentable échec.

**M. Lee:** Récemment, un groupe d'étude sur les services de main-d'œuvre pour les indigènes a été mis sur pied au ministère des Affaires indiennes et du Nord pour répondre à bien des questions qu'a soulevées mon collègue. Grâce à ce groupe de travail, le ministère a établi les moyens nécessaires pour permettre aux organisations d'indigènes de jouer un rôle important tant au niveau national que régional. Je suis certain que ce genre d'engagement donnera des résultats positifs.

On établit des commissions consultatives sous les auspices du Conseil canadien de la main-d'œuvre et de l'immigration pour s'occuper de la formation professionnelle des adultes, de l'adaptation des immigrants, de la coordination des services de réadaptation des invalides et des recherches sur la main-d'œuvre et l'immigration. Peut-être pourrait-on aussi créer une commission consultative sur les problèmes du chômage chez les indigènes sous l'égide du Conseil canadien de la main-d'œuvre et de l'immigration. Cette commission pourrait alors être rattachée au Conseil, ce qui assurerait un instrument plus efficace et uniforme pour mettre en œuvre les recommandations contenues dans le bill à l'étude.

De plus, monsieur l'Orateur, je crois que ce bill perpétuera la distinction entre les indigènes et les autres Canadiens. Je m'oppose à une autre distinction parce qu'elle entraînera, à mon avis, une discrimination injustifiée entre les indigènes et les autres. Les indigènes ont certes une culture différente, et j'en suis reconnaissant. On devrait les encourager à conserver leur patrimoine, tout en les considérant d'abord comme des Canadiens.

Comme vous le savez, monsieur l'Orateur, je représente une circonscription qui est, dans une large mesure, ethnique et je suis donc bien au courant de la confrontation culturelle à laquelle beaucoup d'immigrants reçus doivent faire face en arrivant au Canada. J'imagine que, dans une certaine mesure, cette confrontation culturelle s'applique aussi à beaucoup de nos indigènes.

Encore cette semaine, monsieur l'Orateur, le député de Capilano (M. Huntington) a dit certaines choses sur la question de l'assimilation qui pourraient être considérées comme racistes à l'égard des Asiatiques.

**Des voix:** Bravo!

**M. Lee:** Je suis le premier à croire le député quand il dit: «Je ne suis pas raciste». Pourtant, après avoir lu son discours, je suis persuadé qu'il a parlé par ignorance. Les Asiatiques, qu'ils viennent de la Chine ou de l'Inde, ont fait et continueront de faire un apport précieux à la vie canadienne.